



Royan, le 03 décembre 2019

AFFICHAGE

HT/EL

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le :

**Mardi 10 décembre 2019
à 18 h 00
Salle du Conseil**

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 14 octobre 2019.
 - Liste des décisions prises en fonction de la délégation de pouvoirs accordée par les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.
1. Attributions de subventions diverses - Année 2019.
 2. Attributions de subventions "scolaire et formation".
 3. Attributions de subventions "animation jeunesse".
 4. Attribution d'une subvention et approbation de la convention d'objectifs à conclure entre la ville de Royan et l'association "Royan Océan Club Golf" pour l'année 2019.
 5. Attribution d'une subvention et approbation de la convention d'objectifs à conclure entre la ville de Royan et l'association "Les Régates de Royan" pour l'année 2019 - Avenant n°1.
 6. Convention d'objectifs conclue entre la Ville de Royan et l'Association Interprofessionnelle du Marché Central de Royan et commerces environnants (AIMCR+) pour l'année 2019 - Avenant n°1.
 7. Garantie de la Ville de Royan, pour le remboursement d'un prêt réalisé par la SA d'HLM DOMOFRANCE auprès de la Banque Postale - Acquisition en VEFA de 21 logements en location-accession, "Les Villas du Clos Pasteur" à Royan - Abandon de l'opération.
 8. Garantie de la Ville de Royan, pour le remboursement d'un prêt réalisé par la SCA La Foncière d'Habitat et Humanisme auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations - Acquisition de 27 logements locatifs sociaux situés 52 avenue Louis Bouchet à Royan.
 9. Décision modificative de crédits n°3 / 2019 - Budget principal.
 10. Ouverture de crédits pour l'exercice 2020 - Section investissement.
 11. Attribution de subvention au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour l'année 2020.
 12. Attributions de subventions à diverses associations - Année 2020.

13. Attribution d'une subvention et approbation de la convention d'objectifs à conclure entre la ville de Royan et l'association "Centre socio culturel de Royan" pour l'année 2020.
 14. Attribution d'une subvention et approbation de la convention d'objectifs à conclure entre la ville de Royan et l'association "Le Rêve d'Icare" pour l'année 2020.
 15. Arrêt du Plan Local d'Urbanisme (PLU) - Bilan de la concertation.
 16. Prix de la Ville de Royan - 30ème Salon d'automne - Année 2019.
 17. Dérogation au repos dominical - Autorisation d'ouverture des commerces pour douze dimanches sur l'année 2020.
 18. Contrat Enfance Jeunesse liant la Ville de Royan et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Charente-Maritime - Avenant n° 1.
 19. Adoption du règlement intérieur de la crèche municipale de Royan "Les moussaillons".
 20. Crèche municipale - Demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un Établissement Recevant du Public (ERP).
 21. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets établi par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) pour l'année 2018.
 22. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable - Exercice 2018.
 23. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement des eaux usées établi par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) pour l'année 2018.
 24. Taxe Locale sur la Publicité Extérieure 2019 (TLPE) - Abrogation de la délibération n° 19.122.
 25. Aliénation de la parcelle cadastrée CI n° 937, sise lieu-dit "La Robinière" à Royan, au profit de la Société Civile Immobilière AMR, représentée par son gérant Monsieur Christian MICHELIN.
 26. Aliénation de la parcelle cadastrée CI n° 939, sise lieu-dit "La Robinière" à Royan, au profit de la ROBINET SAS, représentée par son Président Monsieur Charles Robinet.
 27. Désaffectation de la parcelle cadastrée BK n° 713 située rue du vivier à Royan.
 28. Déclassement de la parcelle cadastrée BK n° 713 située rue du vivier à Royan.
 29. Aliénation de la parcelle cadastrée BK n° 713, située rue du vivier à Royan, au profit de Monsieur et Madame Hugues DUCHÊNE.
- . Questions diverses.



Le Maire,
Patrick MARENGO